



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Département des transports

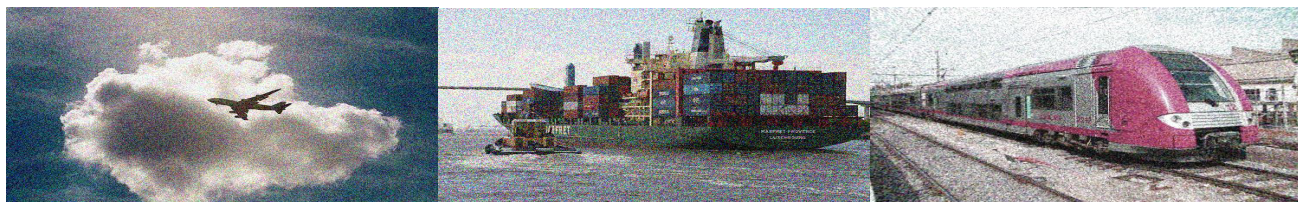
Administration des enquêtes techniques

Rapport d'activité 2012

Septembre 2013

Domaine ferroviaire

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES TECHNIQUES
AVIATION CIVILE – MARITIMES – FLUVIAL – CHEMINS DE FER



Avant propos

Ce rapport d'activité reflète les activités de l'Administration des enquêtes techniques (AET) dans le domaine des chemins de fer ainsi que les accidents et incidents survenus sur le réseau ferré luxembourgeois notifiés par le gestionnaire de l'infrastructure ou les entreprises ferroviaires à l'AET pour l'année 2012.

En 2012, il n'y a pas eu d'évènements au Grand-Duché de Luxembourg nécessitant l'ouverture d'une enquête de sécurité dans le domaine des chemins de fer.

Ce document a été rédigé conformément à l'article 10 paragraphe 2 du règlement grand-ducal du 7 novembre 2008 portant des spécifications complémentaires relatives aux accidents et incidents survenus dans le domaine du chemin de fer ainsi que conformément à l'article 23 paragraphe 3 de la Directive 2004/49/CE du 29 avril 2004 concernant la sécurité des chemins de fer communautaires.

1. Contexte général

L'année 2012 s'est principalement caractérisée d'une part par la finalisation de deux rapports d'enquêtes de sécurité dans le domaine de l'aviation civile respectivement ferroviaire, ainsi que la formulation de recommandations de sécurité afin de prévenir des évènements similaires et d'autre part par l'expansion des activités d'investigation et d'analyse des incidents graves, respectivement des accidents, survenus dans les domaines de l'aviation civile, du transport maritime et fluvial ainsi que des chemins de fer, par un renforcement de l'effectif de l'administration et une participation du personnel à des formations spécifiques dans le domaine des enquêtes de sécurité.

Au niveau européen et international, l'AET a tout au long de l'année rempli sa fonction de représentant national auprès des diverses organisations européennes et internationales chargées de la réglementation et des conventions en matière d'enquêtes de sécurité.

En outre, il y a lieu de noter avec satisfaction qu'aucun évènement majeur dans les domaines d'attribution de l'AET ne s'est produit en 2012.

2. Contexte fonctionnel

Au cours du mois d'avril, une employée est venue renforcer l'effectif de l'administration et s'est vue attribuer les missions liées au secrétariat général de l'AET. L'effectif de l'administration s'élève ainsi à quatre personnes.

L'ingénieur stagiaire, entrée en fonction en décembre 2011, a pris part au cours de l'année aux différentes formations prévues par la législation en vigueur et a rendu son mémoire de fin de stage en décembre.

3. Contexte législatif

Dans le cadre du renforcement de l'effectif et conformément à loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, l'administration a édicté le règlement grand-ducal du 31 octobre 2012 déterminant les conditions d'admission, de nomination et d'avancement du personnel des différentes carrières de l'Administration des enquêtes techniques.

En outre, conformément à l'article 3 du Règlement grand-ducal du 7 novembre 2008 portant des spécifications complémentaires relatives aux accidents et incidents survenus dans le domaine du

chemin de fer, l'AET a élaboré un formulaire de notification d'accident/incident ferroviaire accessible sur le site internet du Département des Transports à partir du 1^{er} janvier 2013.

4. Coopération européenne et internationale

Une bonne et étroite coopération avec les entités d'enquête européennes est importante, que ce soit dans le domaine de l'aviation civile, du transport maritime et fluvial ou des chemins de fer. En effet, lors d'une enquête de sécurité, il peut s'avérer primordial d'effectuer des expertises très pointues dans des domaines très variés, afin de déterminer les causes liées directement et indirectement à un évènement ayant mis en péril la sécurité de personnes.

4.1 Coopération dans le secteur des chemins de fer

L'agence européenne ferroviaire (ERA) s'est donnée comme mission d'améliorer l'intégration et l'interopérabilité des réseaux ferroviaires européens en renforçant la sécurité ferroviaire.

Dans cette optique, elle coordonne le réseau des entités nationales d'enquêtes « NIB Network ». A travers différents groupes de travail, les organismes d'enquête ont la possibilité d'étudier des domaines spécifiques d'actualité. Le réseau (dont fait partie l'AET) s'est réuni à 3 reprises en 2012.

En outre, l'agence a organisé en 2012 pour la première fois des formations relatives aux enquêtes de sécurité, auxquelles a aussi participé l'AET. Il est prévu d'intensifier, selon le besoin, ces formations dans les années à venir.

Un autre groupe, dont le but est de renforcer la coopération, est formé par les entités d'enquêtes de sécurité d'Europe centrale. Il se réunit en règle générale 2 fois par an, dont les pays-membres sont l'Allemagne, l'Autriche, la République tchèque, l'Estonie, la Suisse, la Hongrie, le Luxembourg et des représentants de l'ERA. Pour la première fois, l'AET a organisé en octobre une réunion de travail de ce groupe au Luxembourg.

5. Formations

Les dispositions communautaires et internationales en matière d'enquêtes de sécurité dans les domaines de transport visés par la loi du 30 avril 2008 requièrent du personnel de l'AET une compétence de base dans les secteurs concernés afin d'être en mesure de mener à bien une enquête de sécurité. Il importe dès lors de suivre régulièrement des formations continues et autres cours de perfectionnement dans les secteurs de l'aviation civile, du transport maritime et fluvial ainsi que des chemins de fer.

En 2012, le personnel de l'Administration a suivi, en tout, 13 jours de formation dans les domaines précités. Ces formations ont toutes été assimilées aux cours de formation continue organisés par l'Institut national de formation publique (INAP).

6. Enquête effectuée dans le domaine des chemins de fer en 2012 :

Accident de travail mortel sur le réseau tertiaire à Differdange – 3 février 2009

La version préliminaire du rapport sur l'accident de travail mortel du 3 février 2009 survenu sur le réseau tertiaire à Differdange a été distribuée fin décembre 2011 aux partis impliqués pour consultation. Les commentaires respectivement les avis reçus ont été examinés et, le cas échéant, intégrés au rapport. Le rapport final a été publié au début de cette année. Il est consultable sur le site internet du Ministère du Développement durable et des Infrastructures (<http://www.mt.public.lu/>).

7. Le réseau ferré luxembourgeois en chiffres

Le réseau ferré luxembourgeois est l'un des plus petits en Europe. Ce tableau permet d'avoir un aperçu de l'envergure et des caractéristiques actuelles:

	réseau ferré	réseau ferré tertiaire
Longueur totale des lignes	275km	
<i>dont à double voie</i>	154km	
<i>dont à voie unique</i>	121km	
Longueur des voies	621km	58,5km
<i>dont voies principales</i>	451km	4,6km
<i>dont voies de services</i>	170km	53,9km
Lignes électrifiées	262km	
<i>dont à double voie</i>	154km	
<i>dont à voie unique</i>	108km	
Lignes non électrifiées	13km	
Longueur des voies électrifiées	590km	7,7km
<i>alimentés en courant continu 3kV</i>	43,5km	
<i>alimentés en courant alternatif 25kV</i>	546,5km	7,7km
Longueur des voies non électrifiées	31km	50,8km
Passages à niveau	137	7
<i>dont à régime fermé</i>	20	
<i>dont équipés de demi-barrières automatiques</i>	85	
Nombre d'appareils de voie	1009	189

Source : Rapport annuel CFL 2012

8. Statistiques 2012

Les statistiques sont issues des accidents et des incidents ferroviaires qui ont fait l'objet d'une notification auprès de l'AET par une entreprise ferroviaire ou par le gestionnaire de l'infrastructure.

POS.	CATEGORIE	ACCIDENTS	INCIDENTS GRAVES	INCIDENTS	TOTAL PAR CATEGORIE
1	Avaries aux installations ou au matériel	--	--	3	3
2	Dérangements aux installations	--	--	--	--
3	Incidents et accidents de manœuvre	--	--	3	3
4	Incidents et accidents dans la circulation des trains	--	--	4	4
5	Inc. et acc. de véhicules routiers sur les PN et dans les dépendances du service de l'exploitation	--	--	--	--
6	Accidents de travail	--	--	--	--
7	Accidents de personnes (y compris suicides)	--	--	6	6
8	Incendies, explosions	--	--	--	--
9	Délits	--	--	--	--
10	Evènements naturels	--	--	--	--
11	Manifestations, grèves,...	--	--	--	--
12	Autres évènements extraordinaires	--	--	--	--
	TOTAL PAR CLASSEMENT	--	--	16	16
					7 TOTAL

9. Evolution du nombre d'accidents et incidents entre 2009 et 2012

POS.	CATEGORIE	2012	2011	2010	2009
1	Avaries aux installations ou au matériel	3	--	--	--
2	Dérangements aux installations	--	1	--	--
3	Incidents et accidents de manœuvre	3	1	4	7
4	Incidents et accidents dans la circulation des trains	4	12	4	2
5	Inc. et acc. de véhicules routiers sur les PN et dans les dépendances du service de l'exploitation	--	--	5	7
6	Accidents de travail	--	--	1	2
7	Accidents de personnes (y compris suicides)	6	7	4	5
8	Incendies, explosions	--	--	--	--
9	Délits	--	--	--	1
10	Evènements naturels	--	--	--	--
11	Manifestations, grèves,...	--	--	--	--
12	Autres évènements extraordinaires	--	--	--	--
	TOTAL PAR CLASSEMENT	16	21	18	24